



DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSSSCT D06 DU 13 JUIN 2023

Madame la Secrétaire Générale,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu présider cette instance mais nous regrettons l'absence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui fait passer, une fois de plus, au second plan, les moments de plus en plus rares de dialogue social.

Ces dernières semaines ont été marquées par la mobilisation sans précédent de nos collègues contre différentes réformes : la réforme des retraites, de la réforme de la voie professionnelle ou encore la mise en place du PACTE.

Un autre évènement a marqué l'actualité dans notre département. Il concerne des signalements d'atteinte à la laïcité dans des écoles et établissements pendant le temps méridien.

La FSU réaffirme son soutien aux collègues qui ont pu être mis à mal par la surmédiation de situations qui ont pourtant été signalées immédiatement à qui de droit et prises en charge par les équipes. Nous saluons aussi en cela l'investissement au quotidien des personnels pour faire vivre ces valeurs et accueillir tous les élèves. La FSU reste vigilante sur toutes les questions qui touchent aux principes de la laïcité et souhaite qu'un suivi particulier soit proposé aux équipes qui ont été exposées.

La FSU ne cesse d'alerter sur l'état de santé des collègues et particulièrement sur ceux qui arrivent en fin de carrière ou plutôt qui courent derrière leur retraite. Le ministère a annoncé un suivi particulier de ces personnels mais le manque de médecine du travail, le manque de communication sur le droit à la visite quinquennale mais aussi les délais trop longs d'études des dossiers en comité médical nous font craindre un nouvel effet d'annonce ! En effet, les conséquences profondes de la crise sanitaire n'ont jamais été mesurées faute de moyens.

La FSU rappelle aussi son opposition au jour de carence qui pénalise financièrement des agent-es rencontrant des problèmes de santé. Ce jour de carence, en plus d'être injuste, est inefficace et néfaste.

Depuis la réforme Blanquer en 2018, la situation des personnels dans les lycées professionnels (LP) s'est encore largement dégradée. Les pertes des heures d'enseignement liées à la réforme ont contribué à la perte de sens du métier pour l'ensemble de la profession. Les collègues des LP ressentent un profond désarroi, se retrouvent empêchés du fait de la réforme d'accompagner correctement des élèves majoritairement défavorisés.

Pour le compte du SNUEP-FSU, Harris interactive a mené une enquête inédite auprès de plus de 500 professeur·es des lycées professionnels publics en juin 2022 : 71% des PLP jugent négativement la transformation de la voie pro voulue par Blanquer, tandis que 79% estiment que cette réforme ne permet pas d'atteindre les objectifs de formation...A cela s'ajoute un fort sentiment de dégradation généralisée avec le mixage des publics : l'accueil des apprentis est vécu comme une contrainte imposée par la hiérarchie et qui accentue les difficultés et la charge de travail.

Dans ce contexte déjà inquiétant du fait des conséquences sur la santé des enseignants, et sans aucune évaluation ni accompagnement, une nouvelle réforme se prépare pour la rentrée 2023 dans des conditions chaotiques : ordre, contre-ordre, absence de consignes claires, pression sur les enseignants après avoir démenti pendant plusieurs semaines, nouveau revirement : le pacte serait devenu sécable au prétexte que le ministère

du travail, au travers de Carole Grandjean, aurait « entendu » les recteurs ?

Quant aux terribles annonces d'un plan d'ampleur de fermetures de formations, notamment dans le tertiaire, sans considération pour les collègues impactés est une vision « managériale » de la gestion des personnels.

Nous sommes inquiets, sur les conséquences pour l'ensemble des personnels qui se sentent dévalorisés, dénigrés. Aucun accompagnement, hormis celui du syndicat, ce qui laisse à penser pour les PLP que la hiérarchie n'a pas pris la mesure des profondes séquelles psychologiques qui en découlent. C'est un véritable plan de reconversions forcées qui se profile, qui n'est pas sans rappeler certaines pratiques de grandes entreprises qui ont fait parler d'elles par le passé. La FSU dénonce fermement la méthode et le fond d'une réforme qui casse les métiers de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Cette méthode est à l'opposé des obligations de protection de la santé des personnels qui incombent à tout employeur. Délibérément, le ministère met gravement en danger de très nombreux/euse enseignant-es et personnels.

La réforme du collège crée, quant à elle, une «nouvelle sixième» qui supprime l'enseignement de la Technologie entraînant une suppression massive d'heures et un plan social qui ne dit pas son nom sur l'emploi des personnels contractuels.

Dans le 1er degré, les situations de souffrance au travail se multiplient. Celles-ci sont multifactorielles, mais on relève en particulier une augmentation des difficultés avec certains élèves au comportement perturbateur. Nous espérons que le GT mis en place à la demande de la FSU en cette fin d'année permettra d'apporter des aides utiles aux très nombreux collègues confrontés à ces situations. Sans accompagnement actif et bienveillant, sans recrutement massif d'AESH, la souffrance au travail ne diminuera pas pour une grande partie de ces enseignants.

Un autre facteur de stress et de souffrance est en augmentation : la confrontation avec certains parents, revendicatifs, violents et menaçants. Dans ces situations, l'institution se doit d'apporter sans délai un soutien inconditionnel aux enseignants victimes de ces agissements. Or, les témoignages que l'on reçoit de nos collègues montrent que cela n'est pas toujours le cas.

Dans ce contexte de difficultés croissantes du métier, les nouveaux enseignants font leurs armes dans les pires conditions, et la hausse des démissions est significative, de même que le manque de candidats au concours et ce malgré l'augmentation, malgré tout insuffisante, de la rémunération des débuts de carrière ces dernières années.

Les perspectives pour l'année à venir ne nous rassurent pas. Le manque d'attractivité du métier conduit, cette année encore, à un manque d'enseignants, ce qui entraîne, outre le recours à l'embauche de contractuels précaires, des contraintes sur les enseignants en poste : refus de temps partiels, de mobilité géographique, avec toutes les conséquences sur la qualité de vie et les conditions de travail des personnels.

La limitation du nombre d'élèves à 24 en GS, CP et CE1 hors Education prioritaire, si elle va dans le sens de ce que demande la FSU pour tous les niveaux, n'est assortie d'aucun abaissement des seuils d'ouverture et de fermeture de classe, et conduit mécaniquement à augmenter le nombre d'élèves dans les classes des autres niveaux. Les conditions de travail sont ainsi dégradées pour les collègues en charge de ces classes, et des tensions naissent dans les écoles en raison de cette inégalité.

Autre évolution imposée-par le Ministère, le pacte. Impasse pédagogique et «travailler plus pour gagner plus» inacceptable, la FSU a appelé les personnels à ne pas entrer dans ce dispositif malgré les contraintes économiques personnelles auxquelles ils sont soumis. Nos collègues se retrouvent bloqués entre le marteau du pacte et l'enclume du coût de la vie qui ne cesse d'augmenter. Mais ce pacte est une atteinte de plus à notre dignité et à notre statut :

il doit être massivement rejeté et combattu. Consciente de l'urgence d'une revalorisation salariale, la FSU continuera à porter l'exigence d'une revalorisation immédiate et sans contrepartie.

Les effets collatéraux du pacte vont entraîner une charge supplémentaire de travail pour les directeurs-trices, une désorganisation dans les équipes, et des tensions supplémentaires dans certains établissements scolaires, entre collègues. De plus, l'égalité femmes-hommes, soi-disant grande cause du quinquennat, est de nouveau malmenée car demander d'autres missions renforce de fait les inégalités.

Et que dire de l'annonce présidentielle sur le remplacement : il n'y aurait plus, selon lui, de classes non remplacées à partir de la rentrée 2023. Dans le second degré, le PACTE impose aux enseignant-es le remplacement au débotté d'un-e collègue absent-e : c'est une dénaturation du métier ! Dans le premier degré, on ne voit pas du tout comment cela va se mettre en place ; ce n'est pas avec la dotation négative en postes que l'on va assurer ces remplacements (plus de 2 500 jours de classes aujourd'hui).

Dans ce contexte, la FSU rappelle le besoin de recrutements massifs de personnels titulaires et l'urgence d'une revalorisation pour tous les personnels. La promesse du Président de la République de l'augmentation des 10% pour tou·tes les enseignant-es ne sera comme prévu, jamais tenue. La maigre revalorisation effective est réservée aux premiers échelons. Pire, le PACTE est une véritable provocation pour une profession déjà épuisée à qui l'on demande de travailler toujours plus.

La situation des AESH est toujours aussi problématique.

Le 13 juin dernier les AESH se sont mobilisé.es contre la mise en place des PIAL qui peut leur imposer des affectations sur plusieurs établissements (jusqu'à 5 écoles dans certains cas) avec parfois des changements d'établissement en cours d'année, alors que leurs rémunérations restent indigentes, les obligeant souvent à cumuler plusieurs emplois. Les élèves suivi-es relèvent trop souvent de structures adaptées dans lesquelles ils/elles n'ont pas pu y être pris-es en charge, faute de places suffisantes... Les AESH prennent des risques pour leur santé, leur sécurité, celle des élèves et risquent parfois de ce fait leur licenciement.

Reconnaître le métier d'AESH, ses qualifications, la pénibilité du travail effectué et assurer une juste rémunération constituent des urgences absolues pour la FSU. Cela passe nécessairement par la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B, un employeur unique, une revalorisation salariale substantielle, mais aussi par l'abandon des PIAL et une stabilisation de l'accompagnement des élèves. Et que trouve de mieux à faire le Président de la République ? Il annonce mercredi 26 avril, lors de la Conférence Nationale du Handicap, un retour en arrière dramatique concernant métier d'Accompagnant-es d'Élèves en Situation de Handicap. Il serait en effet question de « regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED autour du métier d'accompagnant-e à la réussite éducative (ARE) ». La FSU combattra ce projet funeste complètement à rebours des besoins des personnels AESH et des élèves qu'ils/elles accompagnent.

Dans ce climat de régression sociale, nous espérons que notre instance contribuera à démontrer à notre employeur la nécessité de prendre en considération les réalités du métier, la spécificité des compétences de ses personnels, comme la souffrance engendrée par des conditions de travail dégradées et des réformes à contre-sens de la voie du progrès.

Nous vous remercions pour votre attention.